



Annexe 7 convention collective entreprises nettoyage

Par **Alexnatéa**, le **12/02/2019** à **09:46**

Bonjour,

Ma société actuel a perdu mon chantier et a annulé l'annexe7 pendant mes congés payés sans mon accord.

Ont-ils le droit ?

Par **P.M.**, le **12/02/2019** à **11:50**

Bonjour,

L'annulation de l'art. 7 n'est pas possible puisqu'il figure à la Convention Collective...

Par **Alexnatéa**, le **12/02/2019** à **12:29**

Merci,

Depuis le 1er janvier, elle m'a mis en congés payés sur ce contrat sans mon accord et m'a envoyé un courrier d'absence injustifiées (08/02/19).

Par **P.M.**, le **12/02/2019** à **13:01**

C'est donc tout autre chose mais vous ne donnez pas beaucoup d'éléments...

Ce serait une question de preuves de savoir si l'employeur (ancien ou nouveau) vous a notifié qu'il vous mettait en congés payés pour que vous puissiez contester l'absence injustifiée...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale...

Par **Carmenrosette**, le **01/09/2019** à **18:08**

Bonjour, je vous écris car je me trouve dans une impasse. Au 1er janvier 2019 j ai été reprise par une entreprise de nettoyage comme l annexe 7 le prévoit. J ai donc signé un nouvel avenant. Au 28 janvier suite a un cancer du sein j ai été hospitalisé et je suis encore en arrêt maladie. Ma reprise doit s effectuer en principe le 9 septembre. Je voulais prendre un RV avec la médecine du travail mais j ai appris que je n étais pas inscrite. J aimerais savoir si c normal et qu'elles sont les démarches à effectuer. Je vous en remercie par avance